



COMMUNE DE SAINT AUBIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

N° 2023/11

**OBJET : ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
3 RUE DU PRE VERT EN RAISON DE LA CREATION D'UN BRANCHEMENT DES
EAUX USEES**

Le Maire de la commune de Saint-Aubin,

VU les articles L. 2212-1, L.2212-2 et les articles L. 2213-1 et L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8^{ème} partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et modifiée par les textes subséquents,

CONSIDERANT présentée par la société AXEO-TP en date du 23 février 2023 pour des travaux de création d'un branchement des eaux usées, du lundi 20 mars 2023 au vendredi 19 mai 2023

CONSIDERANT que pour des raisons de sécurité il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules 3 rue du Pré Vert du lundi 20 mars 2023 au vendredi 19 mai 2023.

ARRETE

Article 1 : Pendant la durée des travaux de création d'un branchement d'eaux usées, le stationnement et la circulation seront réglementés.

Le stationnement des véhicules sera interdit de part et d'autre du chantier, seul le stationnement des véhicules de chantier sera autorisé.

La société AXEO-TP sera responsable de la mise en place et de la fourniture nécessaire a la signalisation routière des travaux.

Article 2 : Les travaux seront réalisés par la société AXEO-TP 10 Bis rue du moulin vert 94400 Vitry sur Seine.

Article 3 : L'accès des véhicules de secours et des véhicules municipaux devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 5 : Monsieur le maire de la Ville de Saint-Aubin, le Commandement de la Brigade de Gendarmerie de Gif-sur-Yvette, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

AMPLIATION

- Le Commandement de la Gendarmerie de Gif-sur-Yvette
- Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
- Société AXEO-TP 10 Bis rue du moulin vert 94400 Vitry sur Seine

Fait à Saint-Aubin,
Le 23 février 2023

Le Maire,

Pierre-Alexandre MOURET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. A. Mouret', is written on a small white rectangular piece of paper. The signature is fluid and cursive.